

JUGE DE PAIX DU DISTRICT DE LA RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

Interdiction de stationner

Immeuble no 2473 sis à Clarens, Route de Chailly 24, 26

Du : 14 avril 2025

Vu la requête déposée par CITE-JOIE, Société coopérative immobilière, à Lausanne,

considérant que la partie requérante établit, par état descriptif conforme au Registre foncier, être propriétaire de l'immeuble situé à Clarens, Route de Chailly 24, 26 (parcelle n° 2473 plan feuille 9),

qu'elle souhaite affranchir ce fonds d'une interdiction de stationner dans le but d'en empêcher un usage qu'elle estime abusif,

que les conditions légales sont remplies,

le juge de paix,

appliquant les articles 258 à 260 du Code de procédure civile suisse :

- I. **i n t e r d i t** à quiconque - ayants droit exceptés - de stationner sur cette propriété, sous peine d'amende selon la loi sur les contraventions;
- II. **a u t o r i s e** la partie requérante à doter, à ses frais, les endroits et places soumis à réglementation, de panneaux adéquats indiquant le type d'interdiction et mentionnant le texte indiqué sous chiffre I ci-dessus;
- III. **d i t** que cette décision sera affichée au pilier public de la Commune de Montreux par l'autorité municipale et sur les lieux-mêmes par la partie requérante;

IV. arrête à fr. 200.-- les frais de la présente décision.

Le juge de paix :

Edi VINCANI

The seal of the Tribunal de Paix is circular and contains a central shield with a crown on top. The text around the shield includes 'TRIBUNAL DE PAIX' at the top and 'LIBERTÉ' and 'ÉQUITÉ' on the sides. There is a blue ink signature over the seal.

Du même jour :

La présente décision est notifiée à la partie requérante.

Elle est communiquée au greffe municipal de la Commune de Montreux en vue d'affichage au pilier public.

La mise à ban peut être contestée par le dépôt d'une opposition au tribunal dans les 30 jours à compter du jour où l'avis est publié et placé sur l'immeuble. Ce délai n'est pas suspendu par les fêtes (art. 145 al. 1 à 3 CPC). L'opposition n'a pas besoin d'être motivée.

Le juge de paix :

Edi VINCANI

The seal of the Tribunal de Paix is circular and contains a central shield with a crown on top. The text around the shield includes 'TRIBUNAL DE PAIX' at the top and 'LIBERTÉ' and 'ÉQUITÉ' on the sides. There is a blue ink signature over the seal.